

# Visite ministérielle

## Qualité du milieu de vie en CHSLD

### Plan d'amélioration Web

#### Informations sur l'installation

<b>Nom de l'installation visitée</b>	CENTRE DE SANTE ISLE-DIEU		
<b>Statut</b>	Public	<b>Nbre de lits perm. au permis</b>	4
<b>Établissement</b>	CENTRE REG. DE SANTE ET DE SERV. SOC. DE LA BAIE-JAMES	<b>Adresse</b>	130, BOULEVARD MATAGAMI
<b>Région</b>	Nord-du-Québec	<b>Ville</b>	Matagami

#### Informations sur la visite

<b>Date de la visite</b>	19 septembre 2024	<b>Reddition de comptes 1</b>	19 juin 2025
<b>Date de transmission</b>		<b>Reddition de comptes 2</b>	19 mars 2025

#### Droits des résidents et des personnes proches aidantes



Les droits des résidents sont fondamentaux et tant l'installation que le comité de résidents ou le comité des usagers ont la responsabilité d'en assurer la promotion. Dans une optique d'amélioration continue des pratiques, une démarche structurée d'évaluation du degré de satisfaction des résidents et de leurs proches doit être réalisée.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
1. S'assurer de promouvoir les droits des résidents et de mettre en place un comité de résidents.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Il n'y a pas de comité de résidents.</li> </ul>	En cours
2. S'assurer que les résidents et leurs proches aient des opportunités de donner leur point de vue sur le milieu de vie.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le comité de résident n'est pas consulté afin de donner son point de vue sur la qualité de leur milieu de vie.</li> <li>Un mécanisme est mis en place annuellement pour évaluer le degré de satisfaction des résidents et de leurs proches, mais le mécanisme n'est pas structuré, aucun suivi n'étant effectué.</li> </ul>	En cours

#### Prestataires de services



Développer des stratégies pour favoriser une culture de bienveillance auprès des personnes hébergées et de leurs proches; Sensibiliser le personnel, le résident et ses proches ainsi que les différents acteurs du milieu notamment en lien avec les troubles neurocognitifs majeurs, les soins palliatifs et de fin de vie ainsi que les moyens visant à contrer la maltraitance.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
3. S'assurer de développer les connaissances des différents acteurs impliqués dans le milieu de vie afin d'offrir une approche adaptée aux besoins des résidents.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des activités d'information ou de sensibilisation ne sont pas offertes annuellement aux personnels concernant les troubles neurocognitifs majeurs et les soins palliatifs et de fin de vie.</li> <li>Des activités d'information ou de sensibilisation afin de favoriser la bienveillance et contrer la maltraitance ne sont pas offertes sur une base régulière aux résidents, leurs proches ainsi qu'aux différents acteurs du milieu.</li> </ul>	En cours

## Pratiques cliniques



S'assurer que les résidents reçoivent des soins d'assistance et des services adaptés à leurs besoins en favorisant l'autodétermination et dans le respect de leur dignité :

- Utilisation de l'histoire de vie par les différents acteurs du milieu de vie;
- Pratique du PAB accompagnateur intégrée;
- Rencontres interdisciplinaires réalisées.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
4. S'assurer de bien connaître le résident pour mieux l'accompagner et s'assurer que chaque résident ait un PAB accompagnateur dédié qui actualise ses fonctions.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le formulaire Histoire de vie n'est pas mis à la disposition des différents acteurs du milieu de vie.</li> <li>• La pratique du PAB accompagnateur n'est pas actualisée.</li> </ul>	Non débuté
Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
5. S'assurer qu'une rencontre interdisciplinaire permettant de cibler les besoins prioritaires et les objectifs d'intervention pour le résident soit réalisée dans le respect du délai prévu à la procédure.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aucune rencontre interdisciplinaire n'est réalisée pour les résidents.</li> </ul>	En cours

## Activité repas



Le repas est une activité en soi et signifie beaucoup plus qu'uniquement se nourrir. Elle contribue au maintien des capacités de la personne, tant sur les plans physique que social;

Ce moment doit se dérouler dans une ambiance agréable, conviviale en favorisant les interactions et le plaisir de manger.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
6. S'assurer d'informer les résidents des mets qui leur sont servis	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le personnel ne nomme pas le menu servi aux résidents.</li> </ul>	En cours

## Milieu de vie



Milieu de vie accueillant, chaleureux, adapté et personnalisé permettant au résident et à ses proches de sentir comme à la maison;

Milieu de vie animé, inclusif, évolutif permettant aussi des activités spontanées et tenant compte des capacités fonctionnelles des résidents;

Milieu de vie favorisant la cohésion entre les résidents, leurs proches, le personnel, les bénévoles et la communauté.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
7. S'assurer qu'un comité milieu de vie soutienne activement l'amélioration continue des soins et services offerts aux résidents.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Il n'y a pas de comité milieu de vie.</li> </ul>	Réalisé
Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
8. S'assurer d'aménager l'environnement physique afin d'offrir un milieu de vie accueillant et chaleureux pour les résidents et leurs proches.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'aménagement des lieux physiques ne permet pas au résident de se sentir chez lui.</li> </ul>	En cours
Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
9. S'assurer d'offrir quotidiennement aux résidents des activités stimulantes, significatives et adaptées.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les activités individuelles et de groupe ne sont pas offertes sur une base quotidienne.</li> </ul>	Non débuté